

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

C'est peut-être par des raisons psychologiques qu'on pourrait le mieux expliquer les crimes récents des gouvernants allemands. L'Allemagne continue...

Les crimes des gouvernants allemands ont rempli le monde de dégoût. Mais le monde ne comprend pas et continue à se demander d'où vient cette espèce de volupté frénétique qui patauge dans le sang. Il y a dans cette série d'attentats meurtriers une telle bassesse brutale que leurs auteurs ne font même pas figure de grands criminels, mais d'égorgés sinistres. On dirait plutôt des bouchers que des exécuteurs.

Et quand on se demande si Hitler a voulu changer l'orientation de son gouvernement, on cherche des raisons politiques à ces scènes d'abat-toir.

C'est plutôt par des raisons psychologiques qu'on pourrait peut-être les expliquer. En discutant de ces choses, il ne faut pas oublier que nous sommes ici sur le plan allemand. Ce peuple, dans le rythme profond de sa vie intérieure, est celui de tous qui a gardé le plus de bestialité primitive sous les formes extérieures d'une civilisation ordonnée et scientifique. Moralement, il n'y a pas très loin entre ces hommes de laboratoire et les hommes des forêts. Et nous ne comprendrions rien à ce qui vient de se passer si nous refusons d'y voir l'irrésistible éruption d'une sauvagerie qui monte tout à coup des fonds lointains de l'âme allemande comme la lave volcanique s'élançait parfois des profondeurs du sol.

C'est çà qu'ils appellent là-bas la furor teutonius. Et dont ils sont fiers.

Hitler continue Guillaume II sauf que celui-ci se contentait, avant la guerre, de glorifier en discours cette fureur que celui-là vient de traduire en actes. Ne se rappelle-t-on pas ces anciennes proclamations où le Kaiser, passant des revues à Tempelhof, disait à ses soldats : « Si je vous orne de mon sang, vous n'avez rien de mieux à me proposer que de mourir pour moi. » Et de l'Empereur au soldat, tout le monde trouvait cela très beau.

Les hommes de la génération précédente se rappellent aussi le scandale que fit l'allocution du même Kaiser aux troupes impériales partant pour l'expédition de Chine sous le commandement suprême de son frère Henri... Il leur ordonnait d'être sans pitié, de se montrer si terribles que pendant des siècles le souvenir de leurs exploits sanglants empêchât aucun Chinois de lever les yeux devant un Allemand !... Et cela faisait frémir d'admiration les foules germaniques dont ces excitations allaient faire vibrer les fibres profondes de leur barbarie disciplinée.

Nous retrouvons là les chaînons d'une tradition qui remonte sans cassure aux lointaines origines. Et cela suffit à expliquer les actes d'Hitler qui a tué pour se défendre de l'être ; qui a tué parce qu'il avait peur. Et qui recommencera, s'il en a les moyens, chaque fois qu'il se croira dans les mêmes conditions.

Mais quand il s'agit ensuite de masquer l'horreur de ces crimes aux yeux du monde, on les fardé d'hypocrisie et ce trait vient rendre cette sauvagerie plus répugnante encore. On nous raconte que le noble Hitler souffrait dans son cœur de la corruption dont ses amis et associés donnaient à tous le scandaleux spectacle. Il résista tant qu'il put à l'obligation d'y mettre fin. Mais le moment vint où il ne put plus reculer devant son devoir. Alors, faisant violence à sa bonté naturelle, pour sauver encore une fois son peuple et le préserver du mal, il n'hésita plus à châtier les coupables !...

Et ces égorgés de femmes se voient pudiquement la face devant les turpitudes dont ils étaient pourtant les récents sans nous faire grâce d'un seul détail... « Scènes à vomir » s'écrie le chaste et pur Goebels, « scènes répugnantes »...

Ainsi ces tartuffes tout sanglants encors de l'ignoble boucherie prennent des poses de héros qui viennent d'immoler de chères victimes sur l'autel de la Patrie. C'est par amour

du bien qu'ils ont tué. Ils se sont fait assassins par moralité.

Et sur les cadavres abattus par eux, ces brutes nous font un prêche. Je ne sais rien de plus ignoble et de plus méprisable. Ils dégouteraient moins s'ils s'avaient cyniquement ce qu'ils sont : des barbares féroces et des bêtes de proie.

Et le peuple allemand se courbera docilement comme il n'a cessé de le faire.

Hitler a exécuté d'abord les communistes, qui n'ont pas rouspété ; puis les social-démocrates qui se sont dispersés sans laisser de traces ; puis les syndicalistes auxquels quatre hommes et un caporal ont dit « allez-vous en » et qui sont partis. Ensuite, après les avoir volés et dépouillés, il a expulsé les Juifs. Il a soumis à sa règle d'Etat les catholiques qui, avec von Papen, se font aussi petits que possible.

Personne n'a bronché. Il a épuisé son pouvoir de tyrannie sans arriver à épuiser la capacité de servitude du peuple allemand. Tout le monde s'est soumis, chacun se ruant à l'obéissance avec tant d'empressement qu'on aurait dit que les plus violents étaient les plus contents !...

Et l'on n'aperçoit pas de raison raisonnable pour qu'il en soit demain autrement qu'hier et qu'aujourd'hui.

Tout de même si la morale internationale n'était pas un vain mot, Hitler serait mis au ban du monde civilisé et pas un gouvernement n'accepterait d'avoir avec lui le moindre rapport.

Seulement ne l'espérons pas. L'Allemagne continue, voilà ce dont il faut que nous tenions le plus grand compte, l'Allemagne, avec son tempérament, avec son armée, avec sa diplomatie.

En admettant qu'il soit vrai, comme on continue de l'affirmer, que Hitler a voulu donner satisfaction à la Reichswehr, alors çà n'est pas très rassurant pour nous. Jusqu'ici sa dictature était plutôt civile que militaire. Elle avait, en tout cas, une base assez large et s'appuyait sur des éléments assez divers pour n'être pas soumise à une influence particulière et pour garder la liberté de ses décisions. Mais si elle ne repose désormais que sur la Reichswehr, alors c'est comme une prise de pouvoir par la caste militaire. Le dictateur deviendra l'instrument de l'Etat-Major dont il ne sera plus que le maître asservi.

Nous ne savons pas si les Allemands ont perdu quelque chose dans de leurs exploits sanglants, mais il paraît certain que la sécurité européenne n'y a rien gagné.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## Une politesse pour une autre

Vendredi dernier a été inaugurée à Paris l'exposition du feu.

Il y a de tout dans cette exposition, tout ce qui concerne la défense contre le feu, ce fléau du monde. Car le feu, sans lequel nous ne pourrions vivre, le feu que les païens adoraient comme une divinité terrible et bienfaisante, le feu est pour l'humanité une véritable calamité.

On a calculé que, chaque année, les flammes dévorent à travers le monde pour des milliers de choses et des centaines de milliers d'être animés. Le dernier incendie des abattoirs de Chicago a failli détruire l'énorme cité et il englobait des millions de dollars.

Il est donc naturel que l'homme, dont l'ingéniosité se dépense à produire du feu par la chimie et la physique, dépense une grande part de cette ingéniosité à éteindre le feu qu'il a allumé.

Tous les peuples s'intéressent à ce problème. C'est pourquoi on pouvait voir à l'inauguration de l'exposition de Paris, des délégués étrangers, des pompiers naturellement.

Les plus remarquables furent les Allemands. Ils étaient en uniforme. Ils se sont arrêtés avec beaucoup d'intérêt devant la cabine de transatlantique dont les meubles comme les parois sont incandescentes.

Et il faut espérer que les Allemands désireux de nous rendre notre politesse, inviteront nos pompiers à aller voir leurs petits préparatifs.

## Informations

### Au Sénat

Dans la séance du matin, le Sénat adopte le projet de loi tendant à modifier la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée. Le projet de loi relatif à la réforme fiscale est discuté. Les articles 6 à 8 sont votés. Sur l'article 9 (taxe sur le chiffre d'affaire) M. Doumergue prend la parole et demande au Sénat de voter cet article. L'article 9 est voté. L'ensemble du projet est voté.

### A la Chambre

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet de loi tendant à l'appropriation de la participation de l'Etat et des grands réseaux de chemin de fer à l'exécution d'un plan de grands travaux pour la lutte contre le chômage. MM. de Lasterrière et Gourdeau présentent diverses observations. M. Marquet ministre du travail, soutient le projet.

Il indique que les travaux seront répartis en trois catégories, travaux nationaux, collectivités subventionnées, collectivités non subventionnées.

M. Jaurès formule diverses critiques. Dans la séance de l'après-midi, le président prononce l'éloge funèbre de M. Le Mire, député de l'Eure.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif aux grands travaux. Le renvoi de l'article 1<sup>er</sup> du projet est voté par 326 voix contre 256. L'ensemble du projet est voté par 405 voix contre 174.

### Le sultan du Maroc en France

S. M. Sidi Mohammed sultan du Maroc, est arrivé à Paris, jeudi 18 h. 45. Le sultan a été reçu par S. E. Si Kadour ben Chabrit, chef de son protocole et par M. Mourey, directeur de l'Office du Maroc à Paris.

### Pour la réconciliation nationale

Le Comité d'entente des grandes associations pour l'Union nationale, que préside l'amiral Lecomte, a rédigé un appel à la réconciliation nationale, qui sera affiché prochainement à Paris et en province.

### L'échéance du 8 juillet

Le Groupe de la Région Parisienne de l'Union Nationale des Combattants a tenu un important meeting à la salle Wagram, sous la présidence de M. Georges Lebecq.

M. Georges Lebecq a rappelé quelle serait l'attitude de l'U.N.C. dimanche prochain 8 juillet.

Cette date, a-t-il dit, que certains auraient voulu inscrire en lettres rouges sur son calendrier ne sera pas pour l'Union Nationale des Combattants une date révolutionnaire. Nous ne voulons pas que le gouvernement Doumergue soit mis en difficulté parce qu'au jour précis qu'on lui avait fixé toute la justice n'a pas encore été obtenue. C'est pourquoi nous restons résolus à remettre au 20 novembre l'échéance du 8 juillet, étant bien entendu toutefois qu'à cette date une décision nette et catégorique serait prise, quelles que puissent être les conséquences.

### La deuxième révolution allemande

On mande de Munich au « Télégraf » que le chancelier Hitler aurait fait arrêter trois ministres de son cabinet, parmi lesquels se trouverait le ministre du Travail, M. Eitz von Ruebenach.

Suivant des informations de source privée, de provenance allemande, près de 3.000 chefs de S.A. auraient été arrêtés jusqu'à ce jour, dont deux à trois cents doivent s'attendre aux peines les plus sévères.

### En Belgique

A la séance de la Chambre belge, M. de Broqueville a déposé le projet de loi sur les pouvoirs spéciaux.

Le gouvernement a demandé la procédure d'urgence.

La commission des finances, complétée par les rapporteurs du budget, constituera la commission spéciale et examinera, dès demain, le projet qui est accompagné d'un volumineux exposé, dont le premier ministre a fait la lecture aux droits, tandis que M. Devèze en donnait connaissance à la gauche libérale.

La Chambre ne siègeant pas vendredi, ni samedi, abordera mardi prochain la discussion de ce projet de « pouvoirs spéciaux ».

Les sismes révélateurs sur la préparation de la guerre chimique et bactériologique par nos voisins de l'Est, il est bon que des pompiers allemands viennent voir que nous avons tout prêts en cas d'attaque... par le feu.

Pour ce qui concerne les microbes et les gaz cela sera l'objet d'une autre exposition.

Et il faut espérer que les Allemands désireux de nous rendre notre politesse, inviteront nos pompiers à aller voir leurs petits préparatifs.

### Négociations anglo-allemandes

Après neuf jours de négociations, les délégués allemands et les représentants de l'Angleterre sont parvenus à un accord sur les transferts affectés par le moratoire de six mois décrété par la Reichsbank.

Cet accord a été signé mercredi après-midi.

M. Chamberlin a communiqué à la Chambre des Communes les termes de l'accord.

1<sup>o</sup> La Reichsbank s'engage à verser à la Banque d'Angleterre en livres sterling le montant des valeurs Dawes et Young détenues, avant le 15 juin 1934, par des porteurs de nationalités britannique ou résidant en Grande-Bretagne.

2<sup>o</sup> En ce qui concerne les emprunts à long et moyen termes, la Reichsbank se conformera au communiqué du 25 mai 1934, et s'engage à accorder le traitement de la nation la plus favorisée à l'Angleterre au cas où un accord interviendrait entre la Reichsbank et d'autres pays.

### EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de l'archéologue Edmond Pottin, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Il était né en 1855.

— La vague très forte de chaleur, qui s'est abattue pendant ces derniers 15 jours, a fait 32 morts aux Etats-Unis.

— Un buste à la mémoire d'Ambroise Rendu, ancien conseiller municipal de Paris, a été inauguré jeudi à Montesson, à l'école Théophile-Roussel.

— Le général Polizzolo Gandolfo est mort asphyxié dans sa maison de Palerme par suite de l'erreur d'une domestique qui avait ouvert un robinet de gaz.

— M. Norman Davis, qui représente les Etats-Unis aux pourparlers navals anglo-américains, a eu une entrevue avec M. Baldwin, lord-président du Conseil d'Angleterre. Dès mardi, M. Norman Davis s'entretiendra à Londres avec MM. Barthon et Piétri.

— M. Rosenberg, rentier autrichien, naturalisé espagnol, se rendant à Scheveningue (Pays-Bas), venant d'Espagne, a été dépouillé, en cours de route, d'une serviette contenant un million et demi de valeurs et bijoux.

## NOS ÉCHOS

### Cette Louise !

Le tragédien Silvain, dont on vient d'inaugurer le buste, avait trouvé la plus charmante et la plus dévouée des compagnes. Elle entourait de soins ce grand comédien qui fut un grand distraire.

Quelques journalistes se rendent un matin chez Silvain, qui résidait alors en banlieue. Une accorte soubrette les introduit dans le hall de la maison et, sans plus de façon, appelle son maître qui, bientôt, se montre en haut de l'escalier.

Stupeur ! Silvain a bien passé un veston, mais il a oublié de mettre un pantalon !

Trois secondes s'écoulent, au bout desquelles surgit Mme Silvain : Fex-doyen, tout asséti, disparaît par où il était venu entraîné par la main impérieuse de sa femme.

Il revient peu après parfaitement correct, cette fois. Et de dire aux journalistes, avec sa bonhomie coutumière, mais aussi avec un brin de fierté dans la voix :

— Cette Louise ! Quelle ménagère ! Elle pense à tout !

A la Comédie-Française, Silvain et Mme Louise Silvain regardaient des photographies.

Mme Louise Silvain en prend deux et fait cette remarque :

— Regarde comme tu ressemblais à Alexandre lorsque tu avais trente ans.

Mme Berthe Boyv fait aussi la même remarque. Silvain contemple les photographies, leur sourit... Soudain entre M. Alexandre, Heureux hasard ! Silvain lui prend les mains :

— Bonjour, bel Alexandre.

### Alfred Savoir et la critique.

L'auteur dramatique, Alfred Savoir, qui vient de mourir en pleine force, se nommait, en réalité, Alfred Poznanski, ce qui signifie, en polonais, « savoir ». Au titre de Polonais, Savoir préférait celui de Parisien, qui lui convenait d'ailleurs mieux. Un jour, Antoine écrivait sur lui cette phrase : « M. Alfred Savoir restera toujours Alfred Poznanski. »

Ce jugement sans méchanceté irrita pourtant l'auteur du « Troisième Couvert », qui froissa le journal.

— Certes, s'écria-t-il, tout le monde ne peut pas être Français, sinon où serait le mérite ? Le mérite d'être Français ! Quel touchant hommage !

### Une histoire écossaise.

Les Mac Ornic sont économes. Ils déjeunent d'un œuf tous les jours. Un œuf

## DEUX SEMAINES EN ITALIE

(Suite)

A Viétri, nous rejoignons la Méditerranée. La grande et belle ville de Salerne se montre, à notre gauche, au fond de son golfe. Nous lui tournons résolument le dos et nous dirigeons vers Amalfi. La route que nous allons suivre compte parmi les plus curieuses de l'Italie. C'est à coup sûr la plus belle qu'ait emprunté notre voyage. Elle épouse le bord de la mer dont elle suit chacune des avancées et chacun des reculs. Elle va d'anses en promontoires sans jamais s'éloigner du rivage que tout à tour elle frôle ou domine de haut. Elle se trouverait d'ailleurs bien empêchée de se comporter autrement, puisqu'elle se creuse presque partout à la base d'a-pic de plusieurs centaines de mètres. Quand la falaise ne peut se contourner par une corniche, la route la troue de tunnels. Mais si la pente moins raide laisse une marge entre le rocher et le flot, la voie s'incurve au milieu d'une végétation ravissante. Parmi les oranges et les citronniers, des bourgs étagent leurs maisons au-dessus de la mer ou quelques barques bariolées dorment sur une eau d'un bleu violent. Voici Cetara puis, après le rude cap de l'Ours, Maiori, Minori, Atrani, situés au débouché de vallées tourmentées qui conduisent à la Méditerranée de maigres affluents et permettent, en sens inverse, à des chemins de grimper sur les hauteurs.

Nous atteignons Amalfi. Je n'aborderai jamais petite ville aussi étrange et par elle-même et par le décor qui l'entoure. Descendu du mont Cervellano, qui domine le rivage de plus de 1.200 mètres, le ruisseau des Moulins vient, après avoir couru de cascade en cascade, se perdre ici dans la mer. De part et d'autre de ses rives, sur des rochers, de blanches maisons s'accrochent, dominées par de prodigieux escarpements aux pieds desquels d'innombrables vergers de citronniers peuplent des terrasses. Dans l'étroit espace triangulaire que finit de parcourir le torrent, Amalfi présente, eux-mêmes étagés, les monuments témoins de son ancienne splendeur. Au sommet d'un escalier très élevé, la cathédrale, toute brillante de l'éclat de ses marbres et de ses mosaïques multicolores, étale une façade que des portiques hardis et d'élevées fenêtres brodent à jour. Près d'elle, fuse vers le ciel un campanile roman coiffé d'un étrange bonnet arabe.

Plus haut, des couvents aux cloîtres fameux sont devenus hôtels sans rien abdiquer de leur noblesse. Plus haut encore des séries d'arcades qui doivent porter des aqueducs et, sur des pitons isolés, des tours de guet démantelées parmi des débris de fortifications. Ailleurs des arcs béants, des clochers pointus, la masse crénelée d'un château fort qui fut peut-être un palais.

Voilà ce qui subsiste de la capitale d'une des trois républiques les plus riches et les plus puissantes de la Méditerranée. Inaugurée au VI<sup>e</sup> siècle, sa prospérité se maintint jusqu'au XII<sup>e</sup>. Elle compta, nous dit-on, jusqu'à 150.000 citoyens dans son enceinte. Minori et Maiori, que nous avons traversés tout à l'heure, faisaient partie de la ville. Quatre ou cinq kilomètres les en séparent maintenant. Amalfi ne nourrit plus qu'environ 4.000 habitants. Et, dans son port jadis encombré de grands vaisseaux, dorment seulement sur le sable deux douzaines de barques de pêcheurs. Mais la double majesté des monts qui la dominent et des flots qui la baignent maintiennent à cette métropole déchue son rang parmi les cités les plus illustres de l'Italie méridionale. Parmi celles que je connais, elle est pour moi la plus ravissante.

Au surplus, on y déjeûne à merveille. Nous faisons, dans l'hôtel Santa Caterina, dont les terrasses s'avancent vers le

pour chacun d'eux, s'il vous plaît. C'est plus qu'il n'en faut, pensent-ils, quand on a soixante quinze ans.

Mais, une nuit, Mme Mac Ornic s'éteint comme une lampe sans huile.

A la petite servante qui entre le matin dans sa chambre, le survivant déclare, doucement :

— Madame n'est plus, mon enfant ; vous mettez un seul œuf à déjeuner.

large, cette rare constatation. Heure exquise parmi les fleurs, devant un des plus beaux spectacles du monde. Si la pointe de l'Ours nous cache Salerne, nous contempions toutes les rives du golfe jusqu'à Paestum et au cap Licosa. Au delà même du mont Stella, cette frange grise qui cerne les flots bleus est peut-être le départ de la côte calabraise.

Nous nous disposons à partir vers Positano et Sorrente. A peine sommes-nous en voiture qu'une bande d'enfants vêtus de guenilles jaillit des jardins suspendus d'alentour. Chacun d'eux tient dans sa main un gros citron qu'il nous offre en riant. Nous donnons des sous. Les maraudeurs barbouillés et joyeux disparaissent pour revenir aussitôt, porteurs de nouveaux fruits, solliciter sans parole d'autres largesses.

Toujours en corniche, la route est maintenant d'une splendeur continuelle, plus impressionnante encore qu'entre Viétri et Amalfi. Ce ne sont que montées et descentes, virages sinueux, tunnels en série, entre le rocher et la mer. Les escarpements qui nous dominent profilent leurs sommets à des hauteurs variant entre 400 et 800 mètres. Tout déchaînés, ils se creusent de crevasses au fond desquelles des ruisselets balancent des successions de cascades. Un peu partout, se creusent des cavernes aux voûtes hérissées de stalactites. Parfois, sous l'aun profond de ces grottes, des hameaux entiers se sont tapés. Au bord du rivage, des villages de pêcheurs se penchent sur leurs petits ports. Ils sont beaux, vus de loin, avec leurs maisons blanches, leurs églises aux coupoles plates ou aux clochers couronnés de balbes brillants de majoliques anciennes. On se demande de quoi peut vivre la population de cette côte. Les seuls échantillons nous en sont révélés par des gamins et des femmes misérablement accourus et souvent chargés de fardeaux. Où sont les hommes ? Mystère ! On n'aperçoit aucun travailleur dans les splendides bosquets d'orangers, de limoniers et de caroubiers disposés en terrasses au-dessus de la route quand la montagne le permet.

Sur ces arbres aux innombrables pendeloques d'or, des claires étalées forment toiture afin de garantir la récolte contre les méfaits du serin et de la rosée. Dans ces vergers, des femmes et des enfants encore s'agitent.

La main d'œuvre masculine ne doit pourtant point manquer. J'interroge à cet égard le guide qui nous accompagne depuis Naples : « Elle surabonde, me « répond-il. Mais elle est peu sollicitée » et fort mal rémunérée. Un ouvrier « agricole travaille, quand il en a le pou- « voir et le goût, douze et quatorze « heures par jour pour un salaire de « sept à huit lires. » Paradis pour le passant, ce pays paraît sans doute à ses habitants un vestige du purgatoire.

La route ne continue pas jusqu'au bout de la presqu'île. Elle tourne brusquement à droite à la pointe du Scariatore, s'élève en lacets jusqu'au sommet des collines di San Pietro et redescend sur Méta pour rejoindre les bords du golfe de Naples.

La traversée de l'isthme nous combla de vues ineffables sur la montagne et sur la mer. Nous allons à présent de village en village, dans une campagne prospère à ravir, un jardin des Hespérides aussi luxuriant que celui de la fable. Les côtesaux sorrentines se couvrent de bois d'orangers, de citronniers et d'oliviers confondus dans la couleur et le parfum procurent au voyageur un double enchantement. Nulle part on n'éprouve sensation aussi envoiement et tenace.

(A suivre). Eug. GRANGIÉ.

### Fête de famille.

La belle-mère. — Qu'entends-je, ma fille ? Ton mari et toi vous vous que- rrellez, et tu laisses partir cet individu avec le dernier mot ? Je ne reconnais plus mon sang.

La jeune mariée. — Oh ! maman, pour une fois !... J'ai voulu faire quelque chose pour lui. C'est sa fête, aujourd'hui.

Le Lisier.

# Chronique du Lot

## LE SOUVENIR D'ANDRÉ LAMANDÉ

Un an déjà passé, nous apprenions la mort d'André Lamandé. Il venait d'être brutalement frappé en pleine action, à la veille d'une tournée de conférences. Il succombait à une banale opération chirurgicale qui semblait ne présenter aucun danger, alors qu'il avait si bien triomphé des plus cruelles blessures de guerre qu'on le croyait voué pour longtemps encore à son noble labeur. Et nous suivions avec une affectueuse admiration l'effort de son talent se produisant dans ces œuvres si variées qu'il avait déjà classées parmi les combattants victorieux de la pensée française...

Ce qui domina d'abord en nous ce fut la peine profonde causée par la disparition de cet ami fidèle et charmant en qui résidait, dans les durées et les déceptions de la vie, comme un précieux réservoir de sympathies et de réconfort. Puis ce qu'il y avait de personnel dans notre chagrin s'est fondu, si on peut dire, dans l'ensemble des regrets éprouvés par tous ceux qui déplorent la perte de ce fier écrivain qui fut aussi un journaliste de grande classe.

Peu de temps après sa mort une société se forma « Les Amis d'André Lamandé », ou près de cinq cents membres — sous la présidence d'honneur de M. Georges Lecomte, de l'Académie Française, et la présidence effective de Fortunat Strowski et de Charles Brun — s'efforcèrent, en ramenant la flamme du souvenir d'empêcher que le courant des jours, qui emporte choses et gens, n'effrite bientôt la mémoire de celui qui n'a plus que son œuvre pour la défendre de l'oubli.

Membres effectifs ou non de cette société, les Quercynois sont tous des amis d'André Lamandé. Il n'était pas de chez eux par la naissance, il était devenu leur compatriote par le cœur. De sorte que la Quercy était pour lui quelque chose de plus que son pays d'origine, il était son pays d'élection.

Après de son admirable collaboration, Mme André Lamandé, il a écrit presque tous ses livres dans cet asile rustique de « la Toulouzine », près de Payrac, qu'il appelait « son pigeonnier » et où il n'interrompait son travail que pour y accueillir ses amis avec cette fine et joyeuse cordialité qui le rendait si séduisant.

Les Lions en Croix, Ton pays sera le mien, les Enfants du siècle, Les Leviers de commande, ne sont pas seulement des œuvres émouvantes pour tous. Elles le sont surtout pour des Quercynois dont elles exaltaient le beau pays...

Et nous pouvons dire, à l'heure où la société « Les Amis d'André Lamandé » célèbre à Paris le triste anniversaire de sa mort, que le Quercy ne l'a pas oublié. E.L.

### A la Préfecture

Sans qu'il y ait encore rien de définitivement résolu, nous croyons savoir que M. Marcel Jacquier serait sur le point de quitter la Préfecture du Lot. Il serait très prochainement appelé à diriger au Ministère du Travail l'important service des Assurances Sociales.

Nous donnons cette information sous réserve, en ajoutant que, si elle est confirmée, M. Marcel Jacquier ne quittera pas le Lot sans y laisser de vifs regrets.

### PUBLICITE TOURISTIQUE POUR LE LOT

Le président du Syndicat des hôteliers et restaurateurs du Lot a eu l'excellente idée de traiter avec une Société de Publicité lumineuse pour une réclamation en faveur de notre département qui ne peut que lui être très profitable.

La phrase suivante : « Visitez le Lot, ses vallées et ses sites incomparables, ses grottes préhistoriques, ses villes médiévales, ses « gouffres » et ses pèlerinages célèbres. « Hôtels d'un confort parfait à des prix modérés. »

est projetée dix fois par jour sur les trois journaux lumineux suivants : du 2 juillet au 11 juillet, place Clichy ; du 12 juillet au 21 juillet, place de la République ; du 22 juillet au 1<sup>er</sup> août, boulevard du Montparnasse.

Voilà une heureuse initiative dont nous félicitons vivement M. Soulllet.

### COUR D'ASSISES DU LOT

La session des assises du Lot (3<sup>e</sup> trimestre) s'ouvrira à Cahors le 24 septembre à midi, sous la présidence de M. Cambon, conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

### Pigeon voyageur

M. Belbit, propriétaire à Goujonnac, a recueilli un pigeon-voyageur qui s'est posé dans son pigeonnier. A la patte droite, ce pigeon porte une bague sur laquelle ont été l'inscription suivante : « Belg., 31.172.69. » A la patte gauche, le pigeon porte une bague en caoutchouc où est inscrite la lettre : « C. »

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 7 DIMANCHE 8 JUILLET à 21 heures Dimanche (matinée à 15 heures) BISCOT et Simone CERDAN

### CLOCHARD

Comédie humoristique tirée du roman de « Mûche »

### SOULAGER EST BIEN : MAIS GUÉRIR EST MIEUX

« Le Diable », lui, soulage de suite ; puis guérit toujours, et cela c'est la perfection. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95 toutes Pharmacies et à Epernay, Pharmacie Weinmann. Dépôt à Cahors, Pharmacie Orliac.

### Assurances sociales

Il est porté à la connaissance des employeurs :

1<sup>o</sup> Que tous les feuillets trimestriels délivrés pour le deuxième trimestre 1934 seront périmés au 30 juin 1934.

2<sup>o</sup> Que toutes les cartes annuelles des assurés nés en avril, mai et juin portant en première page la mention « valable du 1<sup>er</sup> avril 1933 au 30 juin 1934 » arriveront également à la fin de leur validité à cette date.

Les employeurs (ou les assurés quand ils les détiennent eux-mêmes) sont invités à déposer dans les 10 premiers jours de juillet ces feuillets trimestriels et ces cartes annuelles dans les guichets postaux ou à les adresser au Service départemental des Assurances Sociales.

Les employeurs et les assurés voudront bien inscrire sur chacun des documents transmis, à la place réservée à cet effet, le cas échéant, la nouvelle adresse et le nom et l'adresse de l'employeur ou de l'établissement employeur.

Le Service départemental vient d'adresser aux assurés dont la carte annuelle est expirée au 30 juin 1934 les documents de renouvellement pour l'année comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 1934 au 30 juin 1935.

Les assurés qui n'auraient pas reçu ces documents sont priés de les réclamer au Service en indiquant la nouvelle adresse et le nom du nouvel employeur.

### Avis aux assurés sociaux pensionnés de guerre

Il est rappelé aux assurés malades ou blessés de guerre qui bénéficient de la législation des pensions militaires, qu'ils ont droit en cas d'interruption de travail pour cause de maladie ou de blessure de guerre, et indépendamment des soins dus au titre de l'article 64 de la loi du 21 mars 1919, à l'indemnité journalière de maladie et au versement de la demi-coiffation vieillesse accordés par la loi des Assurances Sociales.

En cas de maladie ou de blessure ou infirmité n'ayant pas une origine militaire, ils ont droit à toutes les prestations accordées aux assurés ordinaires et à leurs ayants-droit, avec dispense, pour eux personnellement du pourcentage de participation aux frais médicaux et pharmaceutiques.

Toutefois, pour que les intéressés puissent faire valoir le cas échéant leurs droits à ces avantages, il est indispensable que le Service Départemental des Assurances Sociales, ainsi que la caisse d'assurance maladie, dont ils font partie, soient informés de leur qualité soit de pensionné de la loi du 21 mars 1919, pour infirmités contractées ou aggravées au cours de la guerre, ou pendant le service ou au cours de campagne de guerre, soit de pensionné de la loi du 24 juin 1919 (victimes civiles de la guerre), soit d'ancien pensionné temporaire, ayant conservé le droit aux soins gratuits.

A cet effet, les intéressés sont priés d'adresser, dans le délai d'un mois, au préfet du département dans lequel ils ont leur lieu de travail, une déclaration du mode de leur sera remis dans les mairies ou par leur caisse d'assurances ou par leur employeur. Des formulaires de déclarations seront adressés aux employeurs et aux caisses qui voudront bien se charger de les remettre aux intéressés. Les assurés qui ne rempliraient pas cette formalité s'exposeraient à se voir refuser les avantages ci-dessus rappelés, du fait qu'ils empêcheraient ainsi leur caisse d'assurances de recevoir de l'Etat la surprime correspondant à l'aggravation de charges qu'ils apportent.

### A la Préfecture

M. Layssac est nommé employé à la Préfecture du Lot.

### ON ACHETE Noix verte et fraîche

S'adresser à M. DELGUEL Eau de noix Paulus à CAHORS

### La route nationale 111

Par décret en date du 2 juin paru à l'Officiel du 21 juin :

Sont déclarés d'utilité publique les travaux de rectification de la route nationale n° 111 entre les P.K. 22.288 et 24.220, au lieu dit « tournants des Concois », commune de Concois, département du Lot, suivant les dispositions figurées en rouge sur le plan à l'échelle de 1/1.000, en date du 7 décembre 1933, qui restera annexé au présent décret.

Le département est autorisé à acquérir les terrains nécessaires. Le nouveau tracé de la route n° 111 sera classé dans la voirie nationale, à partir du jour de son ouverture à la circulation. La dépense à la charge de l'Etat est évaluée à 458.000 francs.

### Distribution télégraphique

Par arrêté paru à l'Officiel du 21 juin, les communes de Gignac, Rocamadour et Alviac sont exonérées, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1934, des frais qu'elles supportent pour assurer la distribution des télégrammes, messages téléphonés et avis d'appel téléphonique.

### Dans l'armée de réserve

M. Cave Honoré est nommé au grade de médecin sous-lieutenant et affecté à la 17<sup>e</sup> région.

M. Lansalot est nommé au grade de capitaine d'administration et affecté à la 17<sup>e</sup> région (service des subsistances militaires).

M. Cassac Pierre est nommé au grade d'attaché de 1<sup>re</sup> classe d'intendance. MM. Vernay Claudius et Laville Paul sont nommés au grade d'attachés militaires de 2<sup>e</sup> classe d'intendance.

## CAHORS

### LE PROJET EST... DANS L'EAU !

Les pêcheurs à la ligne ont éprouvé, ces jours derniers, une certaine émotion quand ils ont appris qu'une commission s'était réunie au ministère de l'Agriculture pour élaborer un projet de « définition de la ligne flottante ».

L'émotion fut d'autant plus vive que cette commission était composée de 20 membres et ne comprenait... qu'un pêcheur. Il s'agissait tout simplement de faire payer à chaque pêcheur une contribution qui servirait au repeuplement des rivières. Après tout c'était assez normal.

Mais cela ne faisait pas encore l'affaire des promoteurs du projet. Ils demandèrent la création d'un « office national de distribution de cartes de pêche ». C'était naturellement, l'occasion de caser quelques amis dans une bonne sinécure.

Le plus fort de l'affaire, c'est que le ministre de l'Agriculture approuva la constitution de cette commission. Elle tint réunions sur réunions et tenta de trouver une « définition de la ligne flottante » et d'établir une distinction entre l'appât « prolétaire » et l'appât classé « comme mode de pêche somptuaire. »

Qu'est-ce que cela signifiait ? Notre confrère « Le Matin » l'explique : « Tout pêcheur aurait été autorisé à mettre, gratuitement, à l'eau, un hameçon garni d'un asticot ou d'un ver de terre. Mais s'il avait remplacé ces appâts par une mouche ou un viron, il aurait dû verser une forte indemnité, s'il n'était pas muni de la carte de pêche ! »

Dam ! il fallait bien trouver des ressources pour payer les « contrôleurs ». Mais les membres de la commission, en juin dernier, comprirent le grotesque de leur projet. Ils clôturèrent leurs travaux, en déclarant que s'il était nécessaire d'adopter un type officiel de ligne flottante, ceci était du ressort du Parlement après un débat public.

En vérité, le Parlement n'a-t-il pas de questions plus importantes à discuter et qu'il laisse enfouies dans les cartons ? Tout de même la plaisanterie est plutôt amère : que l'on réprime de façon sévère les actes de braconnage tels que l'empoisonnement des rivières, la pêche au filet ou à la dynamite, que l'on établisse un permis de « pêche de fond », soit. Mais réglementer la ligne flottante et fixer l'emploi des appâts, c'était plutôt risible. Braves pescos, ne vous en faites pas ! Le projet est tombé dans l'eau ! Et il faut bien espérer que le Parlement ne le repêchera pas ! L. B.

### Magistrature

Judi, le tribunal de Cahors a procédé, avec le cérémonial habituel, à l'installation de M. Fabre, nommé juge suppléant à Cahors, en remplacement de M. Marbat, nommé à Tarbes.

### Lycée Gambetta

Baccalauréat, 1<sup>re</sup> partie, série B : Sont admissibles : MM. Kahiati, Lagard.

### Brevet supérieur

Tous les aspirants et aspirantes qui avaient été déclarés admissibles aux épreuves écrites du Brevet supérieur ont été définitivement reçus.

### Pour votre Coiffure

7 Appareils d'Indéfrisable et le ZOTOS

Sans appareil, sans électricité, sans fatigue, ainsi que de nombreux produits à base d'huile végétale sont mis à votre disposition et selon la nature de vos cheveux le système et le produit qui conviennent le mieux seront choisis par M. POPOVITCH. Par ce procédé seul, Mesdames, la couleur de vos cheveux ne subira aucune altération, quelle que soit leur délicatesse, leur brillant ne sera jamais diminué, mais au contraire développé.

En choisissant votre coiffeur, il est nécessaire que vous vous assuriez de sa compétence. M. Popovitch, Diplômé dans les épreuves professionnelles, a été désigné Membre actif, diplômé de l'Institut des Maîtres Coiffeurs de Dames de France, Membre de l'Association Internationale des Maîtres Coiffeurs.

Membre diplômé du Jury des Grands Concours Internationaux d'Indéfrisable et de Coiffure-Mode.

Avec ces garanties de compétence professionnelle, la Maison POPOVITCH offre à sa clientèle, à prix égal, un travail supérieur, une sécurité absolue pour les cheveux et le maximum de satisfaction.

Voir nos vitrines. Tél. : 170.

### Mme CONSTANT

correspondant des Magasins

AU BON MARCHÉ

Maison A. Boucicaut — PARIS

Adresse : rue Maréchal-Foch, 13

Les dames trouveront à cette adresse tous les catalogues. Elles pourront y déposer leurs commandes et demandes d'échantillons. Elles y obtiendront tous renseignements utiles.

Toutes les commandes, sans exception, passant par l'intermédiaire du correspondant sont livrées franco de port, d'emballage et de retour d'argent.

### La Punaise immonde

ne se montre par le jour. Elle se cache en de profonds repaires. Un badigeonnage au Rozol, poison chimique foudroyant, est le seul moyen sûr et certain de les détruire à tout jamais, ainsi que leurs œufs. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

### Festival-Concert

Le Festival-Concert organisé par l'Orphéon et l'Orchestre Symphonique a eu lieu vendredi soir, sur les Allées Fénelon. Si vendredi dernier, le temps était défavorable, par contre, hier, la soirée fut chaude, mais superbe. Aussi bien, les Allées Fénelon étaient toutes occupées par une foule considérable, comme du reste, à chaque concert de notre excellente société chorale.

À 9 heures, l'Orchestre Symphonique attaque une marche « Pour la France », et joue ensuite « Romance sans parole » et « Menuet de la Symphonie militaire ».

Le public applaudit et, immédiatement l'Orphéon fait entendre le chœur de Paliard « Violette », puis, accompagné par l'Orchestre, la valse chantée de Strauss, « Aimer, rire et chanter ». Un léger entracte, et peu après l'Orchestre joue l'« Ouverture de Penlvenen au sérail », de Mozart.

M. Babouline paraît et chante, avec son talent bien connu, « la Coupe du roi de Thulé » et « Benvenuto Cellini ». Les bravos éclatent vibrants et prolongés. M. Babouline obtient son succès habituel.

Le chœur « les Esclaves » est enlevé avec brio par l'Orphéon qui, une fois de plus, est vivement applaudi.

Mais voici apparaître un nouvel orphéoniste, M. Perfetto Paolo, d'origine italienne, inscrit ces jours derniers comme membre de la Société chorale cadurcienne, dont la belle voix de ténor a, tout de suite, ravi les auditeurs qui l'entendirent, pour la première fois, à la répétition dernière.

En vérité, sa réputation d'excellent chanteur n'était pas surfaite. Le public l'a « coté avec ravissement dans le grand air de « Rigoleto » et de la « Tosca ». Il fut vivement applaudi et longuement ovationné dans « O Sole mio ». Ajoutons que c'est en italien que M. Perfetto Paolo a chanté ces trois morceaux. Le public a fait une véritable ovation au jeune chanteur qui dut bisser « O Sole mio ».

Mais voici l'Orphéon qui reparait pour faire entendre les vieilles chansons locales. C'était avec impatience que le public attendait et il ne perdit rien à attendre.

La « fillo del Poisan » et « Lou Parpaillat » furent rendus de façon parfaite. « Lou maridatè de lo tonio » provoqua une bonne gaité parmi la foule amusée par cette vieille chanson si populaire dans notre ville.

C'est un milieu de braves répétées que le concert prit fin et que la foule se dispersa.

Nous adressons aux excellents Orphéonistes, à Mme Bourjade qui tenait le piano d'accompagnement, aux musiciens de l'Orchestre et à leur dévoué directeur, nos vives et sincères félicitations pour les deux heures si agréables qu'ils ont procurées à la population.



un tour de force

une nouvelle huile de marque, pour autos, de qualité garantie, vendue le bidon de 2 litres 16 fr. (emballage perdu) OLAZUR DESMARIS FRÈRES

BACCALAUREAT Série A

Sont admissibles : MM. Carfilon, Tramont, Conte, Mlle Pradelle.

Faculté de médecine

Nous apprenons avec un vif plaisir que nos jeunes compatriotes viennent d'être reçus aux examens de médecine devant la Faculté de Paris : MM. Aillet, aux examens de 5<sup>e</sup> année ; Orliac, de 2<sup>e</sup> année et Jacques Garnal, de 1<sup>re</sup> année.

M. Mariy a été reçu aux examens de 1<sup>re</sup> année devant la Faculté de Toulouse. Nous adressons nos bien sincères félicitations aux lauréats qui sont d'anciens élèves du lycée Gambetta.

AVENIR CADURCIEN

Fête du quarantenaire de la Société, 11 juillet 1894.

Programme du mercredi 11 juillet

1. Alerce, pas redoublé, Bonjean (Ce pas redoublé est le premier morceau joué par la société en 1894).
2. Les roses chantent, valse lente, Popy.
3. Hans, le joueur de flûte, fantaisie, Ganne.
4. Trombone, M. Vincens ; piston, M. Mercier.
5. Le Rossignol, polka, Boos Siebold.
6. Le brave, défilé avec tambours et clairons, Leroux (ancien défilé du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie).

De 20 h. 45 à 21 h. 45 (Allées Fénelon) (40<sup>e</sup> année de direction de M. François Rivière).

DISPUTE ET COUPS DE REVOLVER

Jendi soir, M. Cavalé, propriétaire à Dreuilhes (commune de Gajarc), est une violente discussion avec son métyer M. Mourgues. Au cours de la dispute, M. Cavalé menaça M. Mourgues avec un revolver. M. Mourgues se saisit d'un fusil et tira sur M. Cavalé, qui fut blessé à la figure et notamment à l'œil.

La gendarmerie prévenue s'est rendue à Dreuilhes et a ouvert une enquête.

Fête de la Place Rousseau

La fête de la place Rousseau, qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet courant, s'annonce comme devant être fort belle.

Les préparatifs sont poussés avec entrain et intelligence par le Comité, qui ne néglige rien pour conserver et accroître le bon renom de cette fête.

### Obsèques

Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de Mlle Lucie Laubat, receveuse des P. T. T. en retraite. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire de la regrettée disparue et a témoigné à la famille de vives sympathies. Nous renouvelons à M. et Mme Laubat, à la famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

## LA MAISON SALGUES ET BELLENCONTRE PRODUITS FELIX POTIN

rue Maréchal-Foch

Préviens les consommateurs qu'à partir de ce jour, elle distribue une participation de la Loterie Nationale à tout acheteur de 20 francs de marchandises.

Sucre et pétrole exceptés

### Plainte

Mlle Yvonne Doumer a porté plainte contre un nommé Georges Lafon qui, ayant consommé au café-bar des Allées-Fénelon, ne pouvant pas payer sa consommation, crut intéressant de donner un coup de poing sur le bras de la jeune fille, bonne dans le bras, et de lui tordre un poignet.

M. le Commissaire de police a interpellé ce client peu intéressant qui sera poursuivi pour coups et blessures. Ce ne sera pas la première fois.

### Vagabond

La gendarmerie de Payrac a procédé à l'arrestation d'un vagabond, nommé Lepatay Paul-Léon qui a été conduit à Cahors vendredi et écorché.

### Contravention

Pour défaut d'appareil amplificateur des sons, contravention à été dressée à M. Canet, négociant à Soucycey.

### HEUREUX GAGNANTS

Ou nous signale qu'au dernier tirage de la Loterie Nationale, la BISCUITERIE NANTAISE a gagné plus de 100.000 francs, dont un lot de 50.000 et de nombreux lots de 1.000 et de 200 francs, dont bénéficieront plus de 15.000 consommateurs des biscuits que cette marque a vendus avec bons de participation. A. et R. GALLYOT, Agents généraux, rue Bayard, TOULOUSE.

### Mesdames !

Ne payez plus vos Indéfrisables à des prix forts. M. DELCOMBE, 8, Bd Gambetta, vous offre un travail garanti, égal aux meilleurs coiffeurs de la région à 50 fr., tout compris. Ondulation sur bouclettes... 5 fr. Mise en plus simple... 8 fr.

### Pour le cyclisme à Cahors

Un groupe de jeunes gens a pris l'initiative de réunir les dirigeants des Sociétés cyclistes existantes à Cahors. Le but de cette réunion est de rendre de la vie au sport cycliste par l'organisation de courses.

MM. les présidents et les secrétaires des sociétés cyclistes sont priés d'assister à une première réunion qui est fixée au mardi 10 juillet, à 21 heures, dans une des salles du Café de Bordeaux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 30 juin au 7 juillet

Naissances

Gishert Jean-Marie, rue P.-Wilson. Planchat Pierre, 1 bis, avenue Ch.-de-Freyreton.

Larnaudie Louis, 1, rue Lestieu. Emmanuel, rue P.-Wilson. Robert Pierrette, 24 rue de la Barre. Suzanne, rue P.-Wilson. Alix Pierrette rue de l'Île. Dajan Serge rue P.-Wilson. Soulaourou Simon, 4, rue St-Urcisse.

Publications de mariage

Lavayssière Lucien, peintre à Cahors et Raynal Berthe, s. p., à Catuz. Regon Eugène, cuisinier à Cahors et Lepuis Maris, s. p., à Arcambal (Lot). Oullé Raymond, employé de commerce à Cahors et Vigé Berthe, s. p., à Brengeus (Lot).

Thirion Marc, maître d'hôtel à Paris et Lescol Juliette, s. p., à Cahors.

Mariages

Lebert André, ingénieur des T.P. de l'Etat et Chiffroy Madeleine, s. p. Brasquies René, ajusteur-mécanicien et Chanat Raymond, linotypiste.

Décès

Pardes Marie, veuve Fabin, s. p., 73 ans, 53, rue Emile-Zola. Gaillard Catherine, épouse Turlan, s. p., 48 ans, 3, rue Ramel. Boisset Marie épouse Miquel, s. p., 15, rue St-Barthélémy. Mombélet Adrien, propriétaire, 54 ans, rue P.-Wilson. Bouysou Alphonse s. p., 60 ans, rue P.-Wilson.

Blanc Marie, veuve Marabelle, s. p. 67 ans, Cabessus. Lime Elisabeth, veuve Treil, s. p., 75 ans, rue P. Wilson.

Laubat Lucie, receveuse des postes, en retraite, 54 ans, 30, rue Brives, Mispoulié Marie, veuve Besse, s. p., 74 ans, Larosières.

### L'affichage des prix de repas

Pour n'avoir pas affiché les prix de repas de son restaurant, M. Vargne, receveur-buraliste et débitant à Alviac, s'est vu dresser contravention.

### Théâtre de verdure

Le Comité des anciens du 7<sup>e</sup> a l'intention de faire bien les choses. Nous croyons savoir, en effet, qu'une pléiade d'artistes de talent ont promis leur concours. Une indiscretion nous permet de faire connaître la venue des chanteurs du Comminges.

La semaine prochaine nous pensons que le programme sera complètement sur pied. Ce dernier réservera des surprises.

Si le temps favorise les anciens de notre regretté 7<sup>e</sup> il nous est permis de dire que le « tout Cahors » assistera à cette magnifique représentation qui reste fixée au samedi 21 juillet.

### Défaut de récépissé

M. Faure Henri, marchand ambulancier à St-Céré, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut de récépissé de déclaration de marchand ambulancier.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 8 juillet par la Pharmacie LAGARDE Boulevard Gambetta

### Arrondissement de Cahors

#### Larroque-des-Arcs

Fête votive. — C'est dimanche prochain que Larroque célébrera sa fête votive, la reine des fêtes comme l'appelle les Cadurciens. Voici le programme détaillé :

Samedi, 14 juillet, à 22 h., illumination, feux d'artifices.

Dimanche, 15 juillet, à 11 h., apéritif concert, amade aux habitants, distribution de bouquets ; à 16 h., grand bal avec le concours du Jazz Rougier le virtuose ; à 21 h., grand bal de nuit, bataille de confetti, embrasement chapelle St-Roch, fête vénitienne sur le Lot.

Lundi, 16 juillet, à 16 heures, bal, jeux divers (poêle, ficelle, etc.), courses à la nage ; à 21 heures, grand bal de nuit, qui se clôturera par le traditionnel grand-père et la soupe au fromage.

#### Castelnau-Montrater

Nos retraits. — Nous sommes heureux d'annoncer le retour définitif à Castelnau-Montrater de Mme et M. Descamps, administrateur colonial, qui vient d'obtenir sa mise à la retraite.

Mme et M. Descamps ont quitté Bangui (A.E.F.) le 1<sup>er</sup> juillet. Ils seront à Castelnau vers le 25 courant. Nous leur souhaitons la plus affectueuse bienvenue et une très longue et très heureuse retraite.

Nos percepteurs. — Sur la liste des percepteurs, publiée par le Journal Officiel, susceptibles d'obtenir leur changement de poste à équ

## Il mange de tout!

Depuis 10 ans cela ne lui était pas arrivé

Lisez la lettre spontanée d'un homme qui, certainement, devait penser qu'il était condamné au régime pour toute sa vie :

Je souffrais de l'estomac, écrit-il, depuis une dizaine d'années, et j'étais obligé de me priver de beaucoup d'aliments tel que : saucis, légumes crus, que je ne pouvais arriver à digérer. Il ne se passait pas de semaine sans que j'aie des crises de brûlures et des ballonnements de l'estomac. Depuis que je prends ma dose quotidienne de Sels Kruschen — cela fait maintenant quinze mois — je n'ai plus souffert et à ma grande satisfaction, je mange de tout.

G. R., Pau (B.-P.), Lettre n° 1.815. L'effet immédiat des différents sels qui composent Kruschen, est de rétablir une abondante sécrétion des sucs digestifs. Vous remarquerez alors, à votre grande satisfaction, que vous pouvez manger sans souffrir ensuite de malaises pénibles. Et si vous persévérez, si vous continuez à prendre chaque jour votre « petite dose », vous constaterez que le soulagement apporté par Kruschen est un soulagement durable. Vous êtes délivré, une fois pour toutes, de vos maux d'estomac.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

l'accompagnement de la crécelle des cigales et la flûte du grillon ?

M. Parareda, qui avait entendu dire, sans doute, que j'étais un mélomane campagnard, et un fervent du Capitole de Toulouse, a bien voulu rappeler ses enthousiasmes souvenirs de son passage sur la grande scène de la « Cité rose ». Avec quelle émotion, nous avons évoqué le succès de cette tétalogie wagnerienne qui fut accueilli à Toulouse, il y a cinq ans, tout ce que le Midi compte d'admirateurs pour le grand musicien de l'Anneau du Nibelung et du Tannhäuser. On se rappelle encore que M. Parareda y interpréta avec un rare bonheur le pathétique rôle de Tristan.

C'est bien lui-même qui assura également au Capitole la reprise de l'Ingrat opéra de Robert le Diable qui exige une basse de première force pour donner à la Valse infernale toute la puissance de son rythme. Et avec une sincère bonhomie, l'artiste nous rappela son angoumois devant ce public toulousain quelquefois féroce attendant toujours l'acteur vienne trébucher sur la note d'achoppement qui dans « Robert le Diable » est un sol hémol. Cette note M. Parareda la donna à la grande satisfaction des connaisseurs qui l'ovationnèrent, car si le public de Toulouse est parfois dur, il connaît aussi des enthousiasmes inoubliables.

Lancés sur cette piste, nous avons fait une revue intéressante du répertoire de grand opéra et d'opéra comique en ce qui touche plus spécialement aux délicates exigences des rôles de basses nobles et de basses chantantes. Conversation d'autant plus intéressante que M. Parareda a affronté les principales scènes françaises et étrangères et qu'il a pour la prochaine saison des engagements dans les grands théâtres de Lille, Lyon, Rouen et Strasbourg.

Entre temps, il repose sa voix sur les bords du Lot qui l'ont captivé depuis quelques années et où il vient avec l'excellent virtuose de concert qu'est M. Parareda, passer fidèlement ses vacances coupées parfois par les concours qu'il va donner au Casino de Vichy et d'autres stations thermales ou balnéaires.

Ayant conservé d'excellentes relations avec ses camarades du Capitole il a eu la généreuse initiative de rassembler pour le 22 juillet, la troupe bien homogène qui nous fera entendre « Le Barbier de Séville ». Avec des artistes comme Mlle Duxi, M. Camp, M. Parayre du Capitole et notre compatriote M. Belmont, le public ne sera pas déçu.

Nous souhaitons d'ailleurs à cette manifestation de décentralisation artistique tout le succès qu'elle mérite. C'est une façon de relever l'âme du terroir, de faire connaître, de vulgariser le Beau avec une chaleur que ne pourront jamais atteindre le film ou le haut-parleur pour faire vibrer le cœur humain. — E. L.

### Concots

Accident. — Un grave accident s'est produit mardi dernier, au mas de Sembelat, commune de Concots.

Les époux Aymard, voulant procéder à un nouveau sulfrage de leurs vignes, prirent leurs bœufs attelés à une charrette chargée de deux barriques vides pour aller prendre l'eau nécessaire à un puits peu éloigné de leur domicile. Pour cela M. Aymard remplissait les sceaux et sa femme, placée sur le moyeu d'une roue, les vidait. Les deux barriques étaient presque pleines lorsque l'attelage importuné par les mouches, se mit en marche sans commandement. Mme Aymard, surprise, tomba dans la direction de la marche et la roue lui passa sur la poitrine après lui avoir fait une grave blessure à la tête.

Le Docteur Couderc, appelé en toute hâte, lui donna les premiers soins. La blessure de la tête ne lui parut pas dangereuse, mais il n'en fut pas de même du mal interne de la poitrine sur lequel il ne put se prononcer.

La malade éprouve d'atroces souffrances, mais son état ne paraît pas empirer, au contraire.

Nos sentiments de bien sincère sympathie à la famille et tous nos vœux pour une prompte guérison.

### St-Pantaléon

Carnet de deuil. — C'est avec la plus profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre sympathique M. Julien Lasbouygues, survenu mercredi, à 3 heures du matin, à la suite d'une courte, mais douloureuse maladie.

M. Lasbouygues était dans sa 61<sup>e</sup> année. Avec lui disparaît un homme de bien qui avait su s'attirer l'estime et la confiance de tous ses concitoyens.

Aussi sera-t-il très regretté de ceux qui avaient eu à faire avec lui et plus particulièrement par toute la population de la commune.

Nous, qui perdons en lui le plus sincère et dévoué ami, avant que sa tombe

soit close, nous nous inclinons bien bas sur son cercueil.

Les obsèques du cher défunt ont été célébrées jeudi, à 9 heures du matin avec le concours de presque tous les habitants de notre bourg.

Que tous ces témoignages de haute estime soient un adoucissement à la perte éprouvée par Mme Lasbouygues et à sa famille.

Nous prions Mme veuve Lasbouygues, M. L. Lasbouygues, son fils, et sa dame, Mme David, née Lasbouygues, sa fille, M. David, son gendre ainsi que tous les autres membres de la famille du regretté défunt de bien vouloir agréer nos sentiments de condoléances les plus émus. — J. P.

### Saux

Naissance. — La famille Roger Castellin, propriétaire du domaine du Caussoil, commune de Saux, vient d'hériter d'un deuxième garçon.

Sincères félicitations à la famille. Prompt rétablissement à l'aimable et vaillante maman, prospérité au nouveau né.

Attention aux pièces fausses. — Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il circule des pièces de 10 fr. complètement fausses. Elles se distinguent assez facilement parce que la couleur est pareille à celle des pièces de 5 francs.

On nous assure qu'on a arrêté des nomades à Villeneuve-sur-Lot pour émission de fausse monnaie. Il n'est pas étonnant que Saux ait recolté quelques-unes de ces pièces.

### Vire

Contributions directes. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Jean Castéra, contrôleur principal de première classe des Contributions directes à Lyon, vient d'être nommé pour convenances personnelles en la même qualité à Cahors. M. Castéra est le gendre de M. le Docteur Rouma notre sympathique et dévoué conseiller général.

Nous le félicitons bien sincèrement de cette nomination qui le rapproche de sa famille et de ses nombreux amis. — D.

Agrandissement du cimetière. — Dimanche matin, 1<sup>er</sup> juillet, à 10 heures, à la mairie de Vire, en présence de MM. V. Combes, maire ; Bersegol et Labruyère, conseillers municipaux ; Sirven, architecte, a eu lieu l'adjudication des travaux d'agrandissement du cimetière qui s'élevait à 11.990 fr.

Soyez entrepreneurs se sont présentés. C'est M. Charles Camille, entrepreneur à Prayssac qui a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 27 0/0 sur les prix du devis.

Commission d'assistance. — En exécution de la loi du 28 février 1934 (art. 55, 56 et 57), portant modification des conditions d'admission aux différents lois d'assistance et des circulaires ministérielles des 6 et 22 mars, M. le Préfet du Lot par un récent arrêté a dressé ainsi qu'il suit la composition de la commission cantonale d'assistance du canton de Puy-l'Évêque.

Président : M. Pébeyre, juge de paix. Membres : 1<sup>o</sup> Fonctionnaire financier : M. Gau, receveur de l'Enregistrement à Puy-l'Évêque ; 2<sup>o</sup> Membre élu d'un canton voisin : M. Bladié, conseiller d'arrondissement du canton de Cazals ; 3<sup>o</sup> Maire le plus ancien du canton : M. Joseph Bruguilières, maire de Floressas, chevalier de la Légion d'honneur, et enfin le maire de la commune intéressée fera partie de la commission avec l'autorisation de se faire remplacer par un conseiller municipal. En tout 5 membres : quorum exigé : 3 membres.

COFFRES-FORTS BAUCHE 93, r. de Richelieu PARIS 25, rue de Metz TOULOUSE Catalogue franco

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Le prix du lait en baisse. — Avec une satisfaction qui sera partagée par les nombreux consommateurs, nous apprenons que les laitiers de Figeac ont décidé d'un commun accord que le prix du litre de lait pour lequel ils avaient fait une diminution de 0 fr. 10, à partir du 1<sup>er</sup> juin, sera encore réduit de 0 fr. 10, à dater du 1<sup>er</sup> juillet. Le nouveau prix est ainsi : 1 fr. 10.

Mûs par un sentiment de solidarité sociale qui leur fait le plus grand honneur, nos laitiers ont voulu ainsi contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à un abaissement du coût de la vie qui facilitera la reprise des affaires et constituera un élément appréciable de la prospérité générale.

AVIS aux amateurs de belle musique. — Le concert qui n'a pu être donné vendredi dernier, 29 juin, par suite du mauvais temps, aura lieu jeudi 5 juillet, à 21 h., place de la Raison.

Programme : 1. Saverne, Allégo, Andrieu ; 2. Les sabbats de Suzon, ouverture, Popy ; 3. Idylle Gasconne, Fournier ; 4. Don Pasquale, Sélection, Donizetti ; 5. Retour à la vie grande valse, Chabbas.

Nécrologie. — Un bien grand malheur vient de frapper une famille des plus honorables de notre ville. M. Pons Ernest, âgé de 37 ans, fondateur du garage Arnal et Pons, a trouvé la mort mardi dernier dans un accident survenu à Lyon, au cours des essais d'un camion dont il était allé prendre livraison à la Maison Berlier.

Transmise aussitôt par un de ses amis de Figeac qui l'avait accompagné, cette triste nouvelle a produit la plus douloureuse impression et des précautions ont dû être prises pour l'annoncer à la malheureuse veuve qui, mère de 3 enfants, est sur le point de devenir mère pour la 4<sup>e</sup> fois.

Transporté de Lyon jeudi matin, le corps a été inhumé au milieu d'une affluence considérable. Sérieux et travailleur, M. Pons jouissait de l'estime et de la sympathie de tous et tous les automobilistes de la région ont tenu à se joindre à la population figeacoise pour

l'accompagner à sa dernière demeure.

A sa veuve et à sa mère nous présentons nos condoléances bien attristées. — Etat civil du 29 juin au 6 juillet. — Mariage : Delphas Eliot-Urbain-Joseph à Caldamaison Marie-Louise.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Moles, rue Ségurier.

## PETITES MISÈRES DE L'ESTOMAC

La plupart des malades de l'estomac ont commencé leur martyre par de petits maux. Après les repas ils ressentent des lourdeurs, avaient des renvois acides, des migraine, des gaz, dormaient mal. Ces divers inconforts ne duraient pas ; un ou deux repas passaient très bien, un autre se digérait plus difficilement. « Cela se passera » disaient les futures victimes. Un jour vint où chaque repas devenait une appréhension ; la digestion qui suivait devenait de plus en plus douloureuse. Quelques millions de ces victimes de leur estomac, dans le monde entier, se sont aperçues que non seulement ils étaient immédiatement soulagés en prenant une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après chaque repas, mais que, finalement, les fonctions digestives redevenaient normales. D'autres, moins prévoyants, sont devenus des malades chroniques, leur vie est gâchée. Soyez prévoyant, et ayez toujours à portée de votre main un flacon de Magnésie Bismurée « Le Sauveur de l'Estomac ». Toutes pharmacies 10 frs. ou en grand format économique 14 frs 85.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Avis aux Chasseurs. — Les chasseurs de l'arrondissement de Gourdon sont invités à présenter sans retard leur demande de permis de chasse à la mairie de leur résidence afin de pouvoir être en possession de cette pièce au moment de l'ouverture. Il leur est rappelé que cette demande doit être produite sur une feuille de papier timbré à 4 fr. et doit mentionner l'état civil et le signalement du pétitionnaire (Joindre de préférence le permis de l'année précédente). Elle doit être, en outre revêtue de l'avis du maire et être accompagnée d'une quittance délivrée par le percepteur (De 54 francs pour les permis départementaux et de 200 francs pour les permis généraux).

D'autre part, tout mineur doit joindre à sa demande l'autorisation de ses parents ou de son tuteur légal.

Aucun permis ne sera délivré directement aux intéressés par la Sous-Préfecture. Les chasseurs doivent les retirer à la mairie où ils auront déposé leur demande.

#### Salviac

Les accidents. — Les accidents agricoles sont très fréquents en ce moment : M. Marcel Castand, ouvrier charpentier, s'est blessé à la main gauche en voulant placer un madrier en fer ; le jeune fils de M. Lapouze, cantonnier à Salviac, a reçu un coup de fourche en fer dans la cheville droite ; Mme Mounié de Meyranès, s'est blessé à la jambe avec une pointe en fer.

M. le Docteur Cambornac a donné tous ses soins à ces blessés et a prescrit un repos de quelques jours.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

#### Dégagnac

Coup manqué. — M. Boudet, vérificateur des tabacs, en rentrant le soir de faire une petite course, laissa sa bicyclette, dont les pneumatiques étaient crevés dans le petit jardin qui se trouve devant la porte de son bureau.

Le lendemain, lorsque M. Boudet voulut remettre sa bicyclette en état de rouler, celle-ci avait disparu.

Dans la hâte de fuir, le voleur de la bicyclette laissa tomber la pompe à une centaine de mètres de la demeure de M. Boudet. Ceci ayant permis d'orienter les recherches, déjà commencées, la bicyclette fut trouvée en bordure d'un chemin derrière un tas de pierres. Il faut croire que la machine roulant à plat, le voleur n'a pu l'utiliser et l'a abandonnée.

M. Boudet en est très heureux ! Les animaux nuisibles. — M. Gatiagnol, propriétaire au Mas-Rouge, a détruit un nid de grands ducs et M. Dussaut a détruit un nid de faucons.

#### Léobard

Elections municipales complémentaires. — Dimanche, 8 juillet auront lieu à Léobard, des élections complémentaires en vue de prévoir les sièges devenus vacants de M. Antonin Montcoulié, maire, décédé, et de M. Combarel, démissionnaire.

Deux listes sont en présence : les jeunes contre les vieux si on peut appeler vieux ces hommes mûrs et de sage réflexion.

MM. Moussié, des Meyranès, et Delmas, des Prevayries ont dressé une liste contre MM. Leclerc, inspecteur des P.T.T., des Prevayries, et M. Pasquet, retraité des P.T.T. aux Vitarelles.

#### Vayrac

Braconnage. — Les gendarmes ont surpris les nommés Raynaud, cultivateur à St-Denis-Martel et Phélix Albert, sabotier, qui avaient placé un filet, dit « araignée », dans le ruisseau « la Tourmente ». Procès-verbal leur a été dressé et le filet a été confisqué.

Foire. — Notre foire du 2 juillet a été peu importante, les agriculteurs étant retenus aux champs pour les travaux de saison.

Voici les principaux cours pratiqués : Viande de boucherie : bœufs, 140 à 180 fr. ; vaches, 120 à 150 fr. ; veaux 200 à 250 fr. le tout les 50 kilos.

Marché aux porcelets. — Forte baisse. Petits porcs de deux mois d'âge, de 40 à 90 fr. l'un suivant grosseur.

Halle. — Maïs, 90 à 100 fr. ; avoine, 35 à 40 fr. ; haricots, 65 à 70 fr., le tout l'hecto.

Marché à la volaille. — Poulets, 10

francs ; poules, 9 fr. ; dindes, 9 fr. ; lapins, 4 fr. le tout le kilo.

Les œufs, 2 fr. 25 la douzaine. Prochaine foire le 17 juillet.



## AVIS aux ménagères

La foule envahit une épicerie...

Tel sera le fait divers que vous lirez la semaine prochaine. Car SARDA vendra le lundi 9 juillet :

100 kgr. graisse de Limogne, pur porc, à 5 fr. le kilo. — 100 kgr. beurre, à 3 fr. 75 le kilo. — 100 kgr. savon extra, 4 morceaux 450 gr. et une savonnette, 5 fr. — Huile de table surfine, 2 litres, 4 fr. 75.

La journée du lundi 9 juillet seulement SARDA — HALLES — CAHORS

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

### Des bagarres à Amsterdam

D'Amsterdam. — A la suite de nouvelles bagarres qui ont ensanglanté encore, cette nuit, les rues d'Amsterdam, deux personnes ont été tuées et il y a 30 blessés. Une compagnie d'infanterie est venue renforcer la police.

### Conseil des ministres

De Paris. — Les ministres ont tenu, ce matin, un Conseil de Cabinet sous la présidence de M. Doumergue et a pris d'importantes dispositions en vue des manifestations prévues pour le 8 juillet. Le Conseil s'est occupé, également, de l'organisation du travail dans les ministères, pendant les vacances parlementaires.

### Terribles inondations en Afghanistan

De Kaeoul. — De terribles inondations ont dévasté le nord de l'Afghanistan. Trois villages ont été détruits et 90 personnes ont été noyées. Des milliers de têtes de bétail ont péri.

### REMERCIEMENTS

Mademoiselle Thérèse LAUBAT ; Madame et Monsieur Edmond LAUBAT ; Madame et Monsieur Victor LADOUX, Madame veuve Alexandre LADOUX et ses enfants ; Madame et Monsieur Pierre LADOUX et leurs enfants, et tous les autres membres de la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de :

Mademoiselle Lucie LAUBAT

Receveuse des Postes en retraite

### Art funéraire

Julien THÉRON 79, Bd Gambetta, CAHORS Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

### Le prix des nettoiyages a baissé et la Teinturerie COCULA

fait les noirs en 24 heures 21, rue Marchal-Foch, CAHORS

### BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

### CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs

### A VENDRE

1 escalier en fer TRES BON ETAT

S'adresser Bureau du Journal.

### ON DEMANDE

pour maison bourgeoise, deux maîtres

### Une personne

de 30 à 40 ans sérieuse, propre et alerte, sachant faire un peu de cuisine, très bons gages

S'adresser au Bureau du Journal

### Etude de Maître BOYER

Huissier à Cahors

### Château de la Grézette

près Cahors

### VENTE VOLONTAIRE de meubles

Il est rappelé que la vente volontaire aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers garnissant le château, aura lieu le dimanche 15 juillet 1934, à 14 heures.

BOYER.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de

L'AGENCE HAVAS

62, Rue de Richelieu, PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

## ON PEUT VOUS TROMPER

Si l'on vous propose une ondulation permanente EUGENE faite avec des sachets imitation prenez-garde, il sera trop tard quand vous en constaterez les effets désastreux, vous aurez une « fausse permanente EUGENE » qui vous causera six mois de regret devant la santé de votre chevelure irrémédiablement compromise !...

Les sachets EUGENE font tout le prix d'une véritable permanente EUGENE. Toute substitution constitue une tromperie ou permet une baisse de prix qui doit éveiller votre attention.

La brochure n° 23 — « Ondulations Permanentes » — est envoyée gratuitement sur simple demande.

S'adresser à M. MARIUS DELCROS, coiffeur pour dames, place des Petites Boucheries, Cahors.

Maison recommandée par la Société EUGENE.



Téléphone 3.48.

### Chasse, Pêche, Coutellerie

Balances à écrevisses ; appâts divers. Pain de chenevis et tous articles de pêche

N. BESSON, armurier Bd Gambetta, 83, CAHORS. Tél. 335

### HALLE AUX VINS

### Maison LACOMBE

A emporter : rouges 9°, 1 fr. 70 ; 10°, 1 fr. 90 ; 11°, 2 fr. 10. — Vins blancs : Gaillac, 2 fr. 90 ; Bordeaux, 2 fr. 50. Livraison à domicile par fûts et bonbonnes. — Vins fins : Champagnes mousseux, Liqueurs.

Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Hôtels, Cafés, Restaurants, Epiciers. L'agréable et la véritable St-Yorre, se trouve chez LACOMBE, seul dépositaire, Halle de Cahors

### ETUDE

DE Maître François SOUCHARD NOTAIRE A CAHORS Successeur de M<sup>re</sup> AGAR et DU MAS

### A VENDRE A L'AMIABLE

### MAISON

à CAHORS, rue Fondue-Basse, n° 3

Pour renseignements et visiter, s'adresser à M<sup>re</sup> SOUCHARD, notaire, 2, rue Nationale.

### A LOUER

1<sup>o</sup> Deux Petits appartements indépendants, meublés ou non, comprenant : 2 chambres et cuisine. Eau, gaz et électricité, W.-C., cave et grenier, état neuf.  
2<sup>o</sup> Une chambre garnie indépendante, pour personne seule.  
3<sup>o</sup> Magasin pour charpentier, ébéniste ou repousseur, etc...

S'adresser pour tous renseignements à l'Agence Immobilière du Quercy, 3, rue du Portail-Alban, CAHORS. Tél. 193.

### Ouverture d'un magasin

22, rue de la Préfecture Vins fins. — Champagne. — Liqueurs de marque. — Vins à emporter. — Montbazillac. — Bordeaux. — Gaillac. Bon vin du pays, 10 degrés, à 1 fr. 90 le litre

Vente par bonbonnes et par petits fûts EAUX MINÉRALES TOUTES LES SOURCES

Livraison à domicile Maison B. BERTY

22, rue de la Préfecture

### ENTREPOT DE LA CAVE

### Coopérative de Gaillac

à CAHORS, à céder BON RAPPORT — PRIX MODÉRÉ BERTY, 9, rue Saint-Pierre

### Un appareil photographique DE CONFIANCE

S'ACHÈTE CHEZ

### G. BARON

Optique-photo 24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Appareils et produits des meilleures marques

TOUS TRAVAUX D'AMATEURS

EXÉCUTION PARFAITE

PRIX MODÉRÉS

BAISSE DE PRIX IMPORTANTE

SUR TOUS NOS APPAREILS ET PELLICULES

## Maladies de la Femme



Exiger ce portrait  
la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

### JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.  
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.  
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.  
Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENNE DES DAMES.  
La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.  
PRX : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60  
{ Pilules }  
Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

### Un cri :

« N'entrez pas ! »

La maladie frappe à la porte. La laissez-vous entrer ? Non ; Mais parmi tous les toniques, lequel choisir ? Interrogez votre médecin, votre pharmacien, ils vous parleront de la grande découverte que la science française vient de faire à Madagascar : celle de l'Uvaria. Cette plante dont les Malgaches se servent depuis des siècles, est avec tous ses principes dans le Vin de Frileuse. Un flacon de 6 fr. dans un litre de vin, un verre avant chaque repas, voilà du sang neuf et des globules rouges. La maladie n'entrera pas. La cure complète de Vin de Frileuse, le plus fort des fortifiants, coûte 6 francs chez votre pharmacien.

### GRANDE MAISON DE

### TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures.

Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUT LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

1, rue des Capucins

### DÉMÉNAGEMENTS VERS PARIS

des garanties : 60 ans de métier des prix intéressants suivant délai

CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

### Cherchez à louer à CAHORS

1<sup>er</sup> Sept. logt. meubl. cuis. 2-3 p.

serg<sup>e</sup>-chef BAUMAS, Grand'Rue, MULHOUSE

### ÉTÉ 1934

Excursionnez en autocar dans le Bas-Limousin, le Quercy et le Périgord.

Cinq circuits automobiles au départ de Brive, du 8 juillet au 23 septembre ; deux circuits au départ de Rocamadour, du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre ; quatre circuits au départ de Périgueux et des Eyzies, du 14 juillet au 23 septembre.

Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucins et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

### ÉTÉ 1934

De Paris aux

### Stations Thermales d'Auvergne

Depuis le 14 mai fonctionne un service de voitures directes toutes classes et couchettes 1<sup>re</sup> classe pour La Bourboule et Le Mont-Dore dans le train express de nuit partant de Paris-Austerlitz, à 20 h. 07.

Depuis le 26 mai, un train rapide de nuit toutes classes, couchettes 1<sup>re</sup> classe (remplacées par un wagon-lit mixte 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes du 16 juin au 1<sup>er</sup> septembre :

Paris-Quai-d'Orsay dép. 21 h. 22. La Bourboule arr. 7 h. 12. Le Mont-Dore arr. 7 h. 33 (St-Nectaire arr. 9 h. 20 à partir du 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 25 septembre, par correspondance automobile).

A partir du 23 juin, train rapide de jour toutes classes et wagon-restaurant : Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 35. La Bourboule, arrivée, 18 h. 27. Le Mont-Dore, arrivée, 18 h. 44. St-Nectaire, arrivée, 20 h. 20. (par correspondance automobile).

### Bibliographie

#### LA NATURE

Avant de partir en vacances, il faut songer à se procurer *La Nature* qui sera la compagne des jours de pluie, compagne charmante autant qu'utile puisqu'elle traite de tous les sujets de science avec clarté, en y joignant tant d'illustrations, de dessins, de photographies qu'elle rend savant, informé, documenté en se jouant, en s'amusant.

Le numéro qui vient de paraître contient nombre de nouveautés : des renseignements du Maroc où un puits de pétrole vient de jaillir qui ouvre de beaux espoirs : une étude sur la photographie en lumière infra-rouge, nouveauté qui permet de voir les détails des paysages très lointains, de traverser le brouillard et de faire le portrait des nègres en leur donnant une peau blanche : une description des nouvelles stations françaises de désinsectisation des végétaux sous vide partiel que les services agricoles commencent à installer aux frontières, dans les ports, pour interdire l'entrée des parasites indésirables autant que pour garantir les fruits, les légumes et les plantes que nous exportons. Ceux qui n'ont pas encore vu le Zoo du bois de Vincennes s'en feront une juste idée, par une abondante série de photographies.

*La Nature* termine aujourd'hui l'exposé des rayons cosmiques, ces derniers venus de la physique, qu'on va chercher dans la stratosphère et qui changent nos idées sur la matière.

Voici encore un historique de la prothèse, à propos d'une main de fer du moyen âge trouvée en Alsace, l'explication des horloges parlantes de l'Observatoire qui donnent l'heure exacte par téléphone, un résumé des questions scientifiques posées par le polyptique de l'Agence mystique de Van Eyck dont un panneau vient d'être dérobé, des conseils aux amateurs astronomes pour voir tous les admirables phénomènes du ciel en août, d'autres conseils aux radiophonistes, les recettes et procédés utiles, des inventions pratiques, des renseignements sur les livres de sciences qui paraissent, que sais-je encore ? *La Nature* tout entière suivie, expliquée dans *La Nature*.

*La Nature*. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

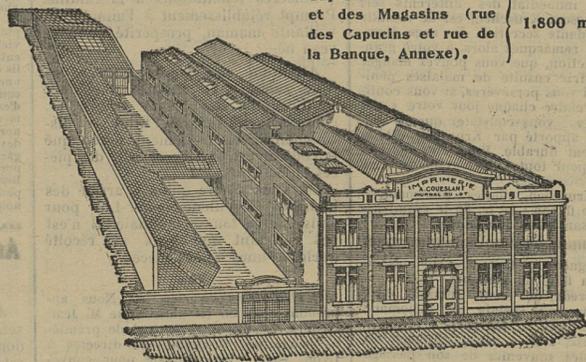
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

## LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

### LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton de « Journal du Lot » 9

## Le 7 fatal

Adapté de l'Anglais

Par E.-Pierre LUGUET

### CHAPITRE PREMIER

#### IV

DANS LES GRIFFES DE LA LOI

Je compris alors que ce pain n'était qu'un étui, un véhicule de contrebande, et qu'il devait contenir quelque objet qu'on lui faisait passer à l'insu des gardiens. La bougie, sans doute, lui était parvenue par la même voie ; en effet, je la vis retirer du pain un petit revolver qu'il déposa sur le sol, à côté de lui.

Il vida ensuite le paquet de tabac et je vis apparaître un objet singulier dont, sur le moment, je ne pus déterminer la nature. C'était une sorte de cylindre étroitement entouré d'une cordelette mince de couleur noire.

La cordelette déroulée avait plusieurs pieds de long ; l'un des bouts était fixé au cylindre. Laisant la bougie, mais emportant le cylindre muni de sa corde, et le revolver, Crampton se traîna sur les mains et les genoux jusqu'au mur extérieur de la cellule.

Il fit halte au-dessous de la fenêtre, se livra là, pendant quelques instants à un mystérieux travail, puis revint sur ses pas sans le cylindre. Il se saisit de nouveau de la bougie, et, moins d'une minute après, mit le feu à l'extrémité de la cordelette qui se mit à brûler en fusant, avec une petite flamme bleue caractéristique. Le projet de Crampton m'illumina comme un éclair. Poussant un cri, je sautai à terre.

L'homme lâcha un juron terrible, se dressa sur les genoux, et, braquant sur moi son revolver, s'écria : — J'vous descendrais comme un chien, si j'avais pas peur du bruit. Mais j'vous jure que si vous bougez seulement, j'vous envoie un pruneau : tant pis si on entend !

— Qu'est-ce que vous allez faire ? répondis-je d'une voix étranglée.

La question était superflue, mais il fallait gagner du temps.

— J'suis en train de percer un trou dans la muraille, répliqua-t-il cyniquement. Ecoutez bien : si j'avais pu vous envoyer au diable, y a longtemps que je l'aurais fait. Mais puisque vous êtes là et que je n'peux pas vous empêcher de filer avec moi, c'que vous avez de mieux à faire, c'est d'vous rasseoir et de n'pas piper... Allons, assis, que j'vous dis !

L'arme pointée vers moi et l'œil terrible du bandit me disaient assez que je n'avais aucune merci à attendre. Je regagnai ma couchette et m'y étendis sans discuter davantage.

#### V

### UNE FUSÉE DE QUATRE MINUTES

Dans la carrière de Gwin et Mackelway, on avait, depuis longtemps, délaissé l'emploi des mèches de mine. Le procédé beaucoup plus moderne de la conflagration par l'électricité l'avait remplacé. Néanmoins, l'usage de la mèche à poudre et des cartouches de dynamite ne m'était pas étranger. Dans l'état de Michigan, mon pays natal, avant de venir à Chicago, j'avais, pendant l'été, gagné de quoi aller passer quelque temps à Anne Arbor en aidant un entrepreneur à faire sauter à l'aide de hauts explosifs les blocs de rochers, dans un terrain près de Saginaw.

Il est possible de régler une mèche, c'est-à-dire de calculer d'après son diamètre et sa longueur le nombre de secondes ou de minutes qui s'écouleront entre le moment où on y met le feu et celui où, cette mèche étant consumée, la flamme atteindra la charge et déterminera l'explosion.

Crampton devait avoir à son service une mèche d'une longueur exceptionnelle. Je l'estimais à quatre ou cinq minutes au moins.

La leur bleutée de la petite flamme, opposée à la flamme jaune de la bougie, teintait la cellule d'une leur lugubre.

Je n'avais pas la moindre envie de permettre au bandit de démolir la geôle en risquant de nous tuer l'un

ou l'autre, tous les deux peut-être, dans cette folle tentative d'évasion. La longueur de la mèche fumante me donnait le temps de penser et d'agir, et, tandis que, blotti sur ma couche, je me tenais coi sous la menace du revolver, ma pensée travaillait sans relâche.

Il était étrange que le constable n'eût pas entendu le cri d'alarme que j'avais déjà poussé. Tenter à nouveau d'arrêter Crampton dans son projet était, vu les dispositions présentes du gaillard, une forme déguisée de suicide.

Différents expédients s'offrirent à mon esprit. Je les écartai l'un après l'autre. Mes pensées galopèrent botte-à-botte, pour ainsi dire, avec la petite flamme bleue qui consumait la fusée. Je fus tout naturellement amené à envisager l'hypothèse suivante. A supposer qu'une brèche fût percée, sans autre dommage, dans la muraille, et qu'un moyen d'évasion me fût ainsi offert... Pourquoi n'en profiterais-je pas ?

Les circonstances se liguèrent contre moi. Quel juge, quel jury un peu positif voudrait ajouter la moindre créance à cette théorie de l'annésie, mon seul moyen de défense ? Mackelway me traquerait jusqu'à la dernière extrémité. Il n'hésiterait pas à adopter la version de Bostwick et n'aurait de cesse que je ne fusse relégué derrière les grilles de la prison de la Joliette. Je me voyais dans le rôle de traître poursuivi par d'honnê-

tes gens, et l'amour de Barbara ne serait plus pour moi qu'un souvenir.

Peu importait que je fusse innocent, si mon innocence ne pouvait être prouvée.

La liberté m'étant refusée, qui donc, à ma place, se chargerait de réunir des faits, de mettre à profit ce que je savais, moi, être la vérité, de prendre mon parti en un mot et de laver mon nom de cette infamie ? Personne, hélas !

M'évader équivalait à un aveu de culpabilité ! c'est vrai ; on dirait que, n'osant affronter mes juges, j'avais préféré me soustraire à un châtement mérité. Mais le public ne savait pas, ne pouvait pas savoir tout ce que mes moyens de défense offraient de fragilité, basés comme ils l'étaient sur une théorie quasi-naturelle ! Si je me sauvais, il fallait donc laisser croire à tous, même à Barbara, que j'étais coupable, jusqu'au temps, bien incertain, où je serais en mesure d'apporter à la face de mes semblables une preuve irrécusable de mon innocence.

Fort de cette innocence je devais profiter de cette chance suprême.

On voit vers quel parti me faisaient pencher mes deductions. Je n'avais d'ailleurs pas une minute pour en discuter la valeur. La petite flamme m'en mesurait le temps.

Crampton qui me surveillait d'un œil vigilant, changea soudain de position, de façon à guetter la fusée tout en ne me perdant pas de vue.

— Je vais me sauver ! dit-il brus-

quement ; vous voyez comment. J'ai dans c'pays-ci de bons copains, la manière dont on m'a fait passer le panier avec les instruments me l'aprouve. Si je rencontre le constable, une bonne brique m'en débarrassera. Vous vous nommez Layton, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Eh bien, Layton, vous allez retirer votre habit.

— Retirer ma jaquette ? m'écriai-je.

— Vous avez compris. Dans deux minutes, il va y avoir du pétard ici. Donc, pas le temps de discuter, Alons, enlevez-moi ça ; votre habit est meilleur que le mien et j'en ai besoin.

Il pointa vers moi le revolver ; je pouvais voir son doigt appuyer sur la détente.

— Vous me laisserez bien prendre dans les poches ce qui m'appartient ?

Mais il m'interrompit avec un juron.

— Non par le diable ! J'vous dis qu'y n'est plus temps d' barguigner. J'vas compter trois, et si l'habit n'est pas sur le plancher en face de moi au mot trois, j'vous règle vo' compte. Si vous ne l'faites pas d'bon cœur, j'vous couche par terre et j' l'prendrai tout d'même.

— Mais il y a une lettre dans la poche, répliquai-je, et...

— Un !

(A suivre).